



# MAIRIE DE BOULANCOURT

## CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2016

**Date de convocation :**

19 mai 2016

**Date d'affichage :**

19 mai 2016

**Nombre de conseillers : 11**

**Présents : 8**

**Pouvoirs : 2**

**Votants : 10**

Séance du 2 JUIN 2016

L'an deux mil seize le deux juin à vingt heures trente minutes

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de : Monsieur JAIRE, *Maire de Boulangcourt*.

**Présents :** M. JAIRE Eric, Maire,

Mme BELLIOU Elisabeth, Mme DELOZANNE Arminda, Maires adjoints,

M. CHARNIER Jean-Marie, M. CRAPEAU Eric, Mme IMBAULT Stéphanie, Mme MALTAT Joëlle, M. VIRON Hervé, conseillers municipaux.

**Absents excusés :** M. DE FAVERI Angélo, Mme LAIR Sandrine, Mme VALERIAUD POUGAT Claire

**Pouvoirs :** Mme LAIR donne pouvoir à M. JAIRE, Mme VALERIAUD POUGAT donne pouvoir à Mme BELLIOU

**Secrétaire de séance :** Mme IMBAULT Stéphanie

\*\*\*\*\*

### ORDRE DU JOUR

- 1) Demande de subvention auprès du conseil général dans le cadre du Fonds d'Équipement Rural (travaux d'assainissement pluvial de voirie rue des rochers) ;
- 2) Redevance pour occupation du domaine public communal due par ERDF ;
- 3) Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de voirie des deux places de stationnement réservées aux véhicules électriques ;
- 4) Projet d'extension du périmètre de la communauté de communes « Pays de Nemours » ;
- 5) Projet de fusion du SIARCE, du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marolles-Saint-Vrain, du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de la Juine et du Syndicat Intercommunal des eaux entre Rémarde et Ecole ;
- 6) Arrêtés de nomination du coordonnateur communal et des agents recenseurs pour le recensement de la population 2017 ;
- 7) Avancement de grade Nelly Daveau ;
- 4) Affaires diverses

*Le compte rendu de la précédente séance, n'appelant aucune observation, est adopté à l'unanimité.*

### Point à l'ordre du jour annulé à l'unanimité des présents :

- Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de voirie des deux places de stationnement réservées aux véhicules électriques ;

**1-: Délibération n° 16-2016 :** Demande de subvention auprès du Conseil général dans le cadre du Fonds d'Équipement Rural (travaux d'assainissement pluvial de voirie rue des Rochers)

A l'unanimité, le conseil municipal accepte la demande de subvention de 50 % accordée par le Conseil Général.

## **2- : Délibération n° 17-2016 : Redevance pour occupation du domaine public communal due par ERDF**

A l'unanimité, le conseil municipal accepte de percevoir la redevance due par ERDF pour son occupation sur le domaine public communal. Cette redevance s'élève à 197€ par an et est reconductible.

## **3- : Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de voirie des deux places de stationnement réservées aux véhicules électriques**

Le SDEM a établi une convention pour la réalisation d'un enrobage sur l'emplacement prévu aux deux places des stationnements. Le conseil municipal ne souhaitant pas d'enrobé, celle-ci est refusée. L'aménagement desdites places est reporté.

## **4- : Délibération n° 18-2016 : Projet d'extension du périmètre de la communauté de communes « Pays de Nemours »**

A l'unanimité, le conseil municipal avait décidé de demander le rattachement de la commune de Boulancourt au pays de Nemours. Une délibération avait été adressée au Préfet dans ce sens. Le Préfet a accepté les vœux des communes de Buthiers, Nanteau-sur-Essonnes, Rumont, Fromont, Burcy, Amponville et de Boulancourt. Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette décision qui sera entérinée prochainement par une délibération.

## **5- : Délibération n° 19-2016 : Projet de fusion du SIARCE, du Syndicat Intercommunal d'assainissement de Marolles-Saint-Vrain, du Syndicat Intercommunal des eaux de la Vallée de la Juine et du Syndicat Intercommunal des eaux entre Rémarde et Ecole**

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le projet de fusion du SIARCE.

## **6- : Arrêtés de nomination du coordonnateur communal et des agents recenseurs pour le recensement de la population 2017**

Nelly DAVEAU est nommée par le conseil municipal coordinateur communal. Elisabeth BELLIOU et Joëlle MALTAT sont nommées agents recenseurs pour le recensement de la population qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017. L'agent recenseur se présentera aux domiciles des habitants et les invitera à remplir soit le document papier sur place, soit à procéder à leur recensement via internet.

## **7- : Délibération n° 20-2016 : Avancement de grade de Nelly DAVEAU**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'avancement de grade de Nelly DAVEAU qui devient adjointe principale 2<sup>ème</sup> classe.

## **8- : Affaires diverses :**

- a- Le mur de la Rue Grande au droit de la propriété de M et Mme FALGAYRETTE :  
L'affaire suit son cours. La convention est signée. Maître Aurélie COVIAUX a établi une assignation définitive à l'encontre de Maître Georges MORER.

b- Coupe des marronniers :

La coupe des marronniers est terminée. L'entreprise OLIVERT sera prochainement chargée de couper l'acacia qui penche sur l'abri bus coté monuments aux morts.

c- Passerelle :

Aucune réponse du conseil d'Augerville-la-Rivière concernant la restauration (désormais construction suite aux inondations) de la passerelle. Le SIARCE serait, à priori, d'accord de s'en charger et parallèlement serait intéressé pour la construction d'une passerelle plus longue sur l'allée des marronniers et permettre l'accès aux piétons.

d- Rénovation Mairie :

Des petits travaux sont prévus prochainement. Une demande de subvention sera demandée au PNRG pour la réfection du bâtiment. Les travaux d'accès aux handicapés sont pour l'instant reportés.

e- Les cloches :

Les nouvelles cloches ont été posées les 18 et 19 mai 2016.

f- Crue historique :

Remerciements aux personnes qui ont aidé les sinistrés. Madame BELLINOT et Madame DELOZANNE vont répertorier les personnes sinistrées afin d'étudier leur besoin et leur apporter secours (vêtements, dons de meubles, etc...). La population sera informée de l'appel aux dons. Une demande « commune sinistrée » a été faite auprès de la Préfecture.

L'ordre du jour étant épuisé,  
La séance est levée à 22h25.

Le Maire,  
Eric JAIRE